

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

6. ARTS APPLIQUES

6.1. DECORATION

6.1.3. REMPAILLEUR – CANNEUR / REMPAILLEUSE – CANNEUSE

PROFIL DE QUALIFICATION

	Approbation par la Commission consultative	Le 20 février 2006
	Validation par CCPQ	Le 9 mars 2006

LE METIER

Le/la professionnel(le) de cette qualification fabrique ou répare à la main des objets utilitaires (sièges, meubles, panneaux,...) ou décoratifs (abat-jour, cache-pots,...) Il/Elle assure toutes les opérations de confection de l'article à l'aide de tiges fines et flexibles (rotin, osier, paille tressée, raphia, roseaux, lamelles de bois) préalablement choisies en fonction de l'effet recherché, selon des techniques spécifiques au travail des fibres végétales (nœuds, tresses, entrelacs, ...) Il/Elle utilise aussi des matériaux synthétiques. Dans certains cas, son intervention est limitée au collage de cannages fabriqués industriellement.

Le métier s'exerce le plus souvent en atelier. Les principaux employeurs de ces professionnels sont les ateliers protégés, les fabricants de menuiserie exotique (osarium). Ils / elles peuvent également avoir le statut d'indépendant. Par ailleurs, ils sous-traitent également des travaux à façon pour des tapissiers-garnisseurs et des antiquaires.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. RECEVOIR ET ANALYSER LES DONNEES D'UNE COMMANDE	1.1. Réceptionner et identifier le travail à effectuer : cannage ou rempaillage.	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter une fiche – client. • Vérifier la solidité et la stabilité de l'armature de bois.
	1.2. Conseiller le client	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les termes techniques adéquats. • Assurer une écoute active du client.
	1.3. Analyser les consignes de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les données d'un ordre de travail (oral, écrit ou traduit en écriture Braille) : <ul style="list-style-type: none"> • état de l'objet à réparer, • forme de la surface à canner ou rempailler, • brins (fils) et tiges à utiliser, • desiderata éventuels du client, • type de finition (à l'ancienne ou moderne), • temps d'exécution.
	1.4. Sélectionner les matériaux d'œuvre en quantité et en qualité.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les propriétés spécifiques des matériaux et les contraintes inhérentes à leur mise en œuvre. • Evaluer la quantité nécessaire et le coût des matériaux nécessaires à la réalisation.
	1.5. Estimer le coût.	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer le prix en fonction des dimensions du cadre et des matériaux choisis.
2. PREPARER LE TRAVAIL	2.1. Sélectionner les matières premières et les outils adéquats, en vérifiant leur bon état.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les matières premières utilisées ainsi que leurs propriétés. • Identifier les différents outils. • Les choisir en fonction de la technique utilisée. • Assurer l'opérationnalité de l'outillage.

	2.2. Préparer le support au travail de chaiserie requis.	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer l'armature de bois. Effectuer des réparations mineures de l'armature de bois. • Identifier les réparations nécessitant l'intervention d'un menuisier ou d'un ébéniste.
	2.3. Conditionner les brins.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une souplesse et une élasticité optimale. • Adapter le temps de trempage aux matériaux à utiliser et à la température de l'eau.
	2.4. Organiser son poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'ergonomie la mieux adaptée du poste de travail (espace, matériel).
3. REMPAILLER	3.1. Préparer éventuellement les coins.	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de la forme du châssis ou du genre (amovible ou encastré), habiller les coins.
	3.2. Garnir (joncer) le cadre.	<ul style="list-style-type: none"> • Fabriquer et prolonger le toron (identique à l'ancien en cas de reproduction). • Appliquer la technique de travail du toron sur tous les côtés à la fois selon la forme du support.
	3.3. Réaliser la fermeture du siège.	<ul style="list-style-type: none"> • Placer le cordon final avec l'outil adéquat.
	3.4. Bourrer.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la technique et les outils adéquats (le bourroir,...)
	3.5. Assurer les finitions.	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la netteté du travail fini.
4. CANNER SELON LA TECHNIQUE TRADITIONNELLE ADEQUATE	4.1. Déterminer l'ordre de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction du support (fond, dossier, accoudoir,...), adopter la technique adéquate.
	4.2. Réaliser l'ourdissage.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la technique et les outils adéquats (chevilles, poinçons).
	4.3. Réaliser la monture.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la technique et les outils adéquats (aiguilles).
	4.4. Réaliser le peignage final.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la technique et les outils adéquats (peignes).

	4.5. Réaliser la garniture.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la technique et les outils adéquats (crochets).
	4.6. Assurer le recouvrement.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la technique et les outils adéquats.
	4.7. Assurer la finition.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les produits de droguerie avec soin et précaution.
5. VANNERIE EN ROTIN ET OSIER	5.1. Construire la carcasse	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de l'objet à tresser, déterminer le nombre et la grosseur des montants. • Fixer les montants sur le fond
	5.2. Tresser les différents éléments	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et appliquer la technique adéquate pour les différentes opérations (carcasse, fond, couvercle, anses, anneaux,...)
	5.3. Réaliser la bordure de finition	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir la bordure adéquate en fonction de l'objet à réaliser.
	5.4. Traiter le tressage terminé	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques voulues en fonction de la finition requise.
6. APPLIQUER LES REGLES DE SECURITE, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	6.1. Se mettre en règle au point de vue médical (Vaccination préventive).	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et de prévention
	6.2. Veiller à l'ergonomie.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'ergonomie la mieux adaptée du poste de travail (espace, matériel).
	6.3. Assurer sa sécurité et celles des collègues	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les équipements de protection individuelle et corporelle spécifiques aux travaux à réaliser. (vêtements, chaussures, cheveux...) • Garder son espace de travail propre et rangé. • Utiliser les matériels et accessoires de manière sécuritaire.
	6.4. Trier et stocker les matériaux et les déchets en fonction de leur nature.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles de triage et stockage des produits.

7. S'INTEGRER DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL	7.1. Développer des attitudes professionnelles (responsables).	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de patience, de précision et d'attention. • Assurer une qualité constante dans le travail. • Assurer la réalisation dans un délai fixé. • Travailler avec autonomie. • S'informer des différents styles de sièges et se tenir au courant des tendances du marché (styles et matériaux) . • Faire preuve d'un minimum de psychologie dans les relations. • Avoir le souci du perfectionnement.
	7.2. Gérer son entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux exigences en matière de connaissance de gestion.